

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB : RÉACTION DU SCFP NB

Les membres du SCFP Nouveau-Brunswick craignent que le groupe de travail chargé de l'évaluation de Travail sécuritaire NB ait recommandé des changements qui auront des répercussions négatives sur les travailleurs blessés de la province.

Futur incertain pour le centre de réhabilitation de Travail sécuritaire NB à Grand Bay

Le groupe de travail recommande des révisions annuelles des options de prestation de services et des résultats dans le but « d'accroître l'efficacité ». Ce sont souvent des indices de la privatisation. Le Nouveau-Brunswick ne peut se permettre de privatiser un autre service public essentiel.

Changements importants au Tribunal d'appel des accidents au travail

Après plusieurs années de lutte par le mouvement ouvrier, le Tribunal a été créé pour s'assurer que les travailleurs blessés pouvaient porter en appel les décisions de Travail sécuritaire NB. Le groupe de travail recommande de limiter les pouvoirs du Tribunal en modifiant ou en supprimant des Articles de loi, ce qui pourrait affecter sa capacité de statuer en dehors du champ d'application des politiques sécuritaires NB, même si ces politiques sont jugées injustes envers les travailleurs blessés. En Ontario, depuis 1997, leur Tribunal était lié aux politiques du Conseil de la WSIB. Depuis ce temps, la représentation des ouvriers au sein du Conseil de la WSIB a été réduite à 16 %, ce qui a permis des changements favorables pour les employeurs et une réduction des taux de réussite des appels. Comme le groupe de travail le reconnaît lui-même, « Lorsqu'il s'agit des avantages sociaux, Travail sécuritaire NB est vulnérable au lobbying et à l'ingérence politique » (p. 16) – laissez le TAAT faire son boulot pour protéger les travailleurs blessés.

Les modifications à Santé et Sécurité au travail doivent impliquer les travailleurs

Le groupe de travail recommande des mesures visant à améliorer l'efficacité de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. C'est important, mais cela ne devrait pas se faire sans l'implication des travailleurs et des syndicats. Ce qui nous préoccupe est le fait que le processus de nomination des représentants des travailleurs au sein du groupe de travail n'était pas transparent, ce qui constitue un mauvais précédent pour les consultations futures. Par exemple, le groupe de travail veut que les employeurs du secteur public adoptent de nouvelles pratiques telle que des réunions de type « boîte à outils » au début de chaque quart de travail pour élaborer des plans de sécurité. L'élaboration de ces nouvelles mesures doit inclure les travailleurs.

Les programmes de retour au travail doivent mettre les travailleurs blessés en premier

Le groupe de travail veut produire des formulaires obligatoires, comme les formulaires de capacités fonctionnelles pour planifier un retour au travail précoce et sécuritaire de l'Ontario. Nous savons, d'après l'expérience du SCFP en Ontario, que l'accent est mis sur le retour « anticipé » plutôt que sur le retour « sécuritaire ». De nouveaux programmes de retour au travail devraient être élaborées en consultation et en collaboration étroites avec les travailleurs blessés et les représentants des travailleurs.

